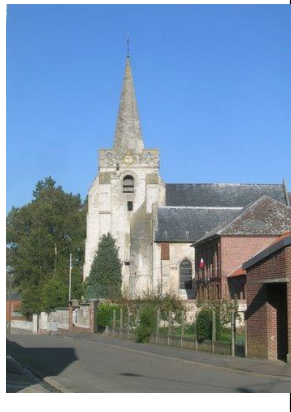


Bulletin Municipal d'AGNEZ-LEZ-DUISANS

N° 151 FEVRIER 2017

SUR L'AGENDA DE LA COMMUNE



- **Samedi 4 Février** : Fête de d'école de musique Les Raunes à 18h30 à Montenescourt
- **Lundi 6 Février** : Réunion du club d'astronomie à 16 h à Duisans

Dates à retenir

- **Samedi 4 Mars** : messe à 19 h à Agnez avec l'Abbé Coquerelle
- **Dimanche 5 Mars** : Cérémonie des cendres
- **Dimanche 19 Mars** : Randonnée Fun Rider

ETAT CIVIL



INFORMATIONS GENERALES

Recensement de la population

Le recensement de la population a lieu du jeudi 19 janvier 2017 au samedi 18 février 2017. Mme Nadège Dambrine, agent recenseur, passera à votre domicile.



Délibérations communales

Délibération pour la dissolution du SIVOM

Le conseil municipal accepte la dissolution du Sivom et le mode de répartition des reliquats de budget : 50% sur la population 50% sur le fiscal

Délibération pour modification des statuts du Syndicat des Eaux

Le principe reste d'abord celui de l'agrandissement des syndicats par l'adhésion de nouvelles communes pour être de plus en plus structuré et autonome dans le fonctionnement.

L'intercommunalité prendra progressivement la compétence de l'eau pour sécuriser l'interconnexion des réseaux.

Le syndicat du gy est très sein et cité en exemple, et les communes qui y entrent sont triées sur le volet avec en priorité les communes qui ont des captages seins.

Beaufort-Blavincourt, Penin et Tincques sont les nouvelles communes adhérentes.

Délibération pour subvention classes de neige

Les élèves de Ce2 Cm1 Cm2 des écoles du RPI participent à une classe de neige et qui concernent 48 enfants pour l'ensemble du groupe scolaire :

8 enfants agnéziens sont concernés par ce voyage.

Le coût est de 909 euros et le financement est réparti comme suit :

1/3 Arpig 1/3 communes et 1/3 parents soit 303 par part.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour cette participation à hauteur de 303 euros.

Convention de servitude

Une nouvelle construction est envisagée rue Pasteur. Ce terrain est situé à la jonction des flux d'évacuation des eaux pluviales de la rue Pasteur et rue Neuve, et comporte une servitude d'assainissement pluvial.

Celle-ci en mauvais état est située en milieu de la parcelle. Cette canalisation sera déplacée en limite de parcelle et calibrée à 400mm de façon à représenter une sécurité supplémentaire pour l'évacuation des eaux, lors de grandes précipitations. Le conseil a validé cette implantation et son financement.

Délibération Intercommunalité

Arrêté de fusion des communautés de communes des Portes de vallée, les 2 sources et l'Atrébatie à l'exception de quelques communes.

Le nom retenu pour l'intercommunalité est « Les Campagnes de l'Artois »

La commune d'Agnez garde ses 2 conseillers communautaires à savoir Pascal Coin et Christophe Spillart.

Le conseil valide l'arrêté de fusion à l'unanimité.

La première réunion des délégués intercommunaux de la nouvelle communauté de communes a été consacrée à l'élection du président et des vice-présidents, dont voici le résultat :

Président : Michel Seroux, maire de Haute-Avesnes

Finances : Eric Poulain, maire de Duisans

Urbanisme : Ernest Auchart, maire d'Hannescamps

Patrimoine immobilier : Richard Skowron, maire d'Houvin-Houvigneul

Assainissement individuel et collectif : Nicolas Capron, maire d'Habarcq

Eau : Alain Bailleul, maire de Tilloy-les-Hermaville, président du Syndicat des eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe

Gestion de l'environnement : Damien Bricout, adjoint de Warluzel

Enfance, jeunesse et sport : Jean-Jacques Duhem, maire de Berneville

Action sociale, insertion, service à la personne : Albert Decoin, maire d'Avesnes-le-Comte

Office de tourisme, école de musique, développement programmation touristique : Marie Bernard, maire La Cauchie

Sentiers randonnées, bibliothèques, développement événements culturels : Guillaume Lefebvre, adjoint maire Wanquetin

Communication et numérique : Hervé Rimauro, adjoint de Berles-Monchel

Le territoire compte désormais 96 communes pour une population d'environ 34 500 habitants.



Arrêté de plantation de haies

Le conseil départemental réalise la plantation d'arbustes et de haies le long des routes départementales, dans le cadre de la Trame Verte. Vous rencontrez sur les départementales des chantiers de travaux protégés par des feux mobiles.

Subvention communale

Une subvention de 500 euros est accordée à l'association des Anciens Combattants pour le renouvellement du drapeau.

L'ancien drapeau sera offert à la commune au titre de Patrimoine Communal.

Le conseil a considéré la participation importante de cette association aux fêtes et manifestations patriotiques et la représentation extérieure du village aux grandes cérémonies.

Cérémonie des vœux

Belle cérémonie en date du 14 janvier 2017 où se sont retrouvés de nombreux habitants dans une ambiance bien sympathique.

Les invités, Mme Claudine Victor, représentant le Conseiller Départemental, Monsieur Michel Seroux, Président de la Communauté Les campagnes de l'Artois, et la présence du commandant du groupement de gendarmerie de Beaumetz-les-Loges

M. Christophe Spillart, 1^{er} Adjoint au maire, présenta d'abord les vœux au nom du conseil municipal et retraça les activités et réalisations de l'année 2016.

Après les remerciements adressés à tous les intervenants de la commune, le maire Pascal Coin, remercia particulièrement les employés de la commune pour les missions accomplies et souligna également l'action de M. Marc Bourdrel, adjoint, très présent à ces réalisations.

Ensuite ce fut le rappel des travaux en cours de finalisation et la présentation du programme d'actions pour 2017. Des travaux de voirie sur la rue de Warlus et ses accotements, les études sur les pertes d'assainissement de grands volumes, rues de Duisans et Warlus. Différentes corrections de trottoirs sur les rue d'Hermaville, d'Arras, d'Avesnes, du Chauffour et Henry Bécourt.

Concernant l'église, édifice classé, et après l'accord du Conseil Régional (DRAC) les travaux de restauration seront accomplis et encadrés par la maîtrise du cabinet d'architecture Brunelle, désigné par la commune. Les travaux débiteront après la présentation du diagnostic au conseil et la procédure d'appel d'offre des entreprises. Le sujet PLUI fut également évoqué et fera l'objet d'une information prochaine.

Le maire porta ensuite une attention particulière aux associations du village qui permettent les rencontres et favorisent les liens et la sympathie. Deux associations ont été invitées à présenter leurs activités nouvelles cette année, le chamet et sa présidente Mme Martine Montaigne et Fun Rider avec M. Marc Lesenne.

Le maire rappela que les associations du village doivent être soutenues par les habitants.

Les nouveaux Agnéziens furent ensuite invités à se présenter et les nouveaux nés ont été nommés.

Enfin Mme Roselyne Beaucourt, Présidente de l'Association des donneurs de sang, procéda à la remise de diplômes des donneurs de sang.

Après tous ces échanges, l'assemblée se retrouva au vin d'honneur suivi d'un buffet campagnard pour un grand moment de sympathie.

Galette débat

C'est avec beaucoup de plaisir que M. le Maire et ses adjoints ont reçu les jeunes du village pour un goûter débat.

Les adolescents âgés de 12 à 15 ans ont fait part de leurs souhaits de sorties entre jeunes afin de fédérer davantage les jeunes du village pour lequel les adjoints présenteront des idées de sorties au conseil municipal.

Après beaucoup d'échanges et d'informations, les jeunes ont dégusté la galette des rois. Un bon moment de sympathie partagé.

BIBLIOTHEQUE

Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur de Harper Lee. Ed:Grasset.

High Noon sous un arbre.

Par ce titre particulier, Harper Lee convie le lecteur à se délecter d'un des meilleurs romans de la littérature américaine. On peut penser que l'hyperbole guette mais voyez cette argumentation.

Une petite fille, Scout, de son surnom mais Jean Louise de son vrai prénom, fait le récit de quelques mois de sa petite vie. Elle a pour frère, Jem, là aussi un diminutif. Son père Atticus, appelé affectueusement ainsi par ses enfants, est avocat tandis que sa mère s'en est allée au-delà, bien avant la date nécessaire.

Scout décrit tout d'abord son environnement, dans une langue et un point de vue d'enfant. Son œil est aiguisé et elle ne manque pas de poser aux adultes les questions qui embarrassent.

On y rencontre les voisines et les voisins. Il est souvent question de Mr Radley, Boo de son surnom - il n'y a pas de raison - Arthur à l'état civil. Le personnage est étrange et, puisqu'on le devine plus qu'on ne le voit, soumis aux interrogations et spéculations les mieux trempés de préjugés des enfants et des adultes. Parfois, des interactions curieuses avec les deux gamins semblent signifier sa complicité amicale...

Alain Letombe.

PS Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale remercient M. le Maire et les adjoints pour l'aide à l'achat de nouveaux livres. Ils présentent, s'il en est encore temps, leurs vœux aux abonnés présents et futurs.



Astronomie

Depuis 1995, date à laquelle est officiellement découverte la première planète gravitant autour d'une étoile autre que le Soleil, 3000 exo planètes ont été recensées.

Les méthodes se sont diversifiées, basées sur des principes différents.

La principale, dite des vitesses radiales, consiste à déterminer un petit mouvement de va et vient de l'étoile, indice de la présence d'une planète, noyée dans sa lumière.

Une autre est basée sur l'analyse de la quantité de lumière émise par l'étoile. La variation régulière de celle-ci peut être due au passage périodique d'un corps devant l'étoile dans la ligne de visée.

Toutes les méthodes en vigueur nécessitent l'utilisation de télescopes aux miroirs géants, ou de télescopes regroupés et coordonnés ou encore de télescopes orbitaux qui s'affranchissent de la barrière atmosphérique de la Terre. Une méthode directe qui consisterait à détecter la lumière de l'étoile réémise par la planète candidate est encore hors de portée des instruments modernes. Elle est souvent comparée à la performance qui consisterait à capter, depuis le sommet de la Tour Eiffel, la lumière d'un vers luisant situé au pied d'un phare situé à Marseille

La prochaine réunion du Club d'Astronomie aura lieu :

Lundi 6 Février à 16 heures à la Médiathèque de Duisans

La commission de l'Information
Sous La Présidence de Pascal COIN

Bien utile à connaître :

Annexe : Horaires de bus entre Agnez et Arras

Ligne : 520, Transporteur : GRPT FOUACHE-BAJUS-FINAND-LEBAS LARIDANT

Ces horaires sont disponibles sur <http://oscar.pasdecals.fr/>

Accessibles à tous les usagers munis d'un titre de transport au prix d'1 € TTC par trajet et gratuité jusqu'à 18 ans inclus hors périodes scolaires (mercredis, week-ends, vacances scolaires)

Aller Agnez → Arras (ces horaires sont susceptibles de modification)

LMMJV-	06:59	AGNEZ-LES-DUISANS - La Ressée - N°80 - Abri
	...	
	07:25	ARRAS - Eglise Saint-Paul - N°147
	07:27	ARRAS - Hôpital - Rue Auguste Dumand
	07:30	ARRAS - Pont de Cité - Rue Paul Adam
	07:33	ARRAS - Robespierre - Parc
	07:35	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
	07:44	ARRAS - La Fontaine - F Int Ch de Wailly
	07:48	ARRAS - Rue des Hirondelles - Rond Point
LMMJVS	07:14	AGNEZ-LES-DUISANS - Ecole - F N°2 - Abri
	07:23	ARRAS - Eglise Saint-Paul - N°147
	07:25	ARRAS - Hôpital - Rue Auguste Dumand
	07:31	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
	07:34	ARRAS - Robespierre - CAF
	07:37	ARRAS - Halle aux Poissons - Abri
LMMJV-	08:02	AGNEZ-LES-DUISANS - Ecole - F N°2 - Abri
	...	
	08:22	ARRAS - Eglise Saint-Paul - N°147
	08:24	ARRAS - Hôpital - Rue Auguste Dumand
	08:27	ARRAS - Pont de Cité - Rue Paul Adam
	08:29	ARRAS - Robespierre - Parc
	08:32	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
LMMJVS	13:11	AGNEZ-LES-DUISANS - La Ressée - N°80 - Abri
	13:13	AGNEZ-LES-DUISANS - Ecole - F N°2 - Abri
	...	
	13:23	ARRAS - Eglise Saint-Paul - N°147
	13:25	ARRAS - Hôpital - Rue Auguste Dumand
	13:31	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
	13:35	ARRAS - Robespierre - CAF
	13:38	ARRAS - Halle aux Poissons - Abri

L : lundi, M : Mardi, M : Mercredi, J : Jeudi, V : Vendredi, S : Samedi

Retour Arras → Agnez

LMMJVS	12:30	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
	12:33	ARRAS - Halle aux Poissons - Abri
	12:37	ARRAS - Hôpital - Av. Winston Churchill
	12:39	ARRAS - Eglise Saint-Paul - F N°145
	12:50	AGNEZ-LES-DUISANS - Ecole - N°2
LM-JV-	16:08	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
	16:11	ARRAS - Halle aux Poissons - Abri
	16:15	ARRAS - Hôpital - Av. Winston Churchill
	16:17	ARRAS - Eglise Saint-Paul - F N°145
	...	
16:28	AGNEZ-LES-DUISANS - Ecole - N°2	
16:30	AGNEZ-LES-DUISANS - La Ressée - R Henri Bécourt	
LM-JV-	17:10	ARRAS - Rue des Hirondelles
	17:13	ARRAS - La Fontaine - Int Ch de wailly
	17:16	ARRAS - Robespierre - Parc
	17:21	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
	17:27	ARRAS - Halle aux Poissons - Abri
	17:35	ARRAS - Hôpital - Av. Winston Churchill
	17:37	ARRAS - Eglise Saint-Paul - F N°145
	...	
	17:55	AGNEZ-LES-DUISANS - Ecole - N°2
17:57	AGNEZ-LES-DUISANS - La Ressée - R Henri Bécourt	
LMMJVS	18:15	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
	18:20	ARRAS - Halle aux Poissons - Abri
	18:24	ARRAS - Hôpital - Av. Winston Churchill
	18:26	ARRAS - Eglise Saint-Paul - F N°145
	18:34	AGNEZ-LES-DUISANS - Ecole - N°2
	18:36	AGNEZ-LES-DUISANS - La Ressée - R Henri Bécourt
LM-JV-	18:20	ARRAS - Gare Interurbaine - Abri
	18:23	ARRAS - Halle aux Poissons - Abri
	18:27	ARRAS - Hôpital - Av. Winston Churchill
	18:29	ARRAS - Eglise Saint-Paul - F N°145
	18:41	AGNEZ-LES-DUISANS - Ecole - N°2

L : lundi, M : Mardi, M : Mercredi, J : Jeudi, V : Vendredi, S : Samedi